



Poste à pourvoir : **CDI TRAVAILLEUR SOCIAL DE COLLECTIVITE (H/F)**

(Par voie de recrutement interne)

Rattaché au **Pôle Logement et Insertion** de l'association, le poste est intégré au CHRS collectif Camille Mathis qui fonctionne 24h/24h.

Modalités :

Service d'affectation :	CHRS Camille Mathis
Lieu :	Nancy
Temps de travail :	Temps complet – 35 heures hebdomadaires
Rythme spécifique :	Permanences de soirée et de week-ends
Date prise de fonction :	Mai 2020
Conditions de travail :	Accords Collectifs CHRS
Rémunération :	Selon diplôme Reprise d'ancienneté selon dispositions conventionnelles

Fonction :

Le/La Travailleur social de collectivité est chargé(e), en étroite collaboration avec les Travailleurs sociaux de suivi, de l'accompagnement des ménages admis au CHRS sur tous les plans de la vie collective et du quotidien (régulation des relations intrafamiliales et collectives, accompagnement au savoir habiter dans les chambres, modules et établissement, à la scolarité, la parentalité, l'hygiène, la santé et l'alimentation, les rythmes de vie...).

L'objectif premier de cet accompagnement vise l'accès à un logement durable et à l'autonomie. L'accompagnement est global et intensif.

Le/La Travailleur social de collectivité effectue notamment des permanences de soirées et weekend dans le cadre d'une planification horaire au semestre.

Profil – exigences :

- DE TISF, ME ou AMP souhaité
- Expérience en CHRS souhaitée
- Goût du travail en équipe
- Connaissance des publics en situation d'exclusion
- Aptitude au travail en partenariat avec le secteur social et médico-social
- Disponibilité, autonomie, rigueur
- Maîtrise de l'informatique (Word, Excel)
- Titulaire du permis B.

Candidatures :

CV + Lettre de motivation à envoyer par email à :

ARS LOGEMENT ET INSERTION

A l'attention de Mme Peggy BOTTOLLIER

37 boulevard d'Austrasie 54000 NANCY

pbottollier@asso-ars.org

Délai de dépôt des candidatures : Lundi 04 mai 2020